

ACCOMPAGNEMENT ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES PAR LE SSTI



Dr Hélène ATTALI – Médecin du travail – ACMS – Suresnes
Nisrine CHADILI – Assistante de Service social – ACMS – Suresnes
Dr Régine CODRON – Médecin du travail – ACMS – Suresnes
Marina COLL-CABARRUS – Responsable de Secteur Santé au Travail – ACMS – Suresnes
Dr Pascal-Pierre FAU-PRUDHOMOT – Médecin du travail, épidémiologiste – ACMS – Suresnes
Dr Fabrice LOCHER – Médecin du travail – ACMS – Suresnes
Pierre-Yves MONTELEON – Conseiller en épidémiologie – ACMS – Suresnes
Dr Victoria MORA – Médecin du travail – ACMS – Suresnes
Magali NOYE – Secrétaire du Comité Epidémiologique – ACMS – Suresnes
Dr Marie-Laure SANCHEZ-BRECHOT – Médecin statisticien – ACMS – Suresnes
Dr Caroline WARGON – Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Introduction :

La maladie chronique (MC), thème récurrent en santé publique, a fait l'objet de nombreuses publications mais les interactions avec le travail, ainsi que les interventions des services de santé au travail interentreprises (SSTI) sont peu documentées. Une enquête qualitative et quantitative a été réalisée.

Objectifs :

Décrire les caractéristiques médico-socio-professionnelles des salariés atteints de MC, les interactions entre la MC et l'activité professionnelle, les étapes de l'accompagnement. Analyser les intrications entre le parcours de soins inhérent à la MC, le parcours professionnel, la vie familiale et sociale dans une vision diachronique.

Méthode :

Etude descriptive transversale par tirage aléatoire et comportant un auto-questionnaire salarié couplé à un questionnaire professionnel de santé. Entretiens semi-dirigés menés par les assistants de service social du travail (AS) à l'aide d'un guide d'entretien.

Le critère d'inclusion était d'avoir bénéficié d'un suivi médical, d'un traitement, ou de soins réguliers pour un ou plusieurs problèmes de santé.

Actions et/ou résultats :

La période de recueil a couvert un trimestre en 2017.

Volet qualitatif : 3829 questionnaires ont été colligés, parmi lesquels 22,5 % considérés comme atteints de MC par les professionnels de santé.

Ce sous-échantillon était composé de 51,4 % de femmes et de 48,6 % d'hommes, d'un âge moyen de 44 ans, dont 91,3 % en CDI.

Toutes pathologies chroniques confondues, fatigue (74,1 %), douleurs (65,9 %), état anxio-dépressif (58,4 %) ont été les symptômes communément relevés.

Un salarié sur cinq déclarait que son traitement avait un impact sur son travail (20,5 %). Une proportion proche signalait des accidents de parcours professionnel ou un frein à l'évolution de carrière du fait de leur état de santé (24,6 %). Les quatre étapes d'accompagnement par le médecin du travail se répartissaient de la manière suivante : vigilance (54,9 %), alerte (9,9 %), action (24,1 %), évaluation des actions menées (11,1 %).

